

## Écocentre de L'Islet 2024

### Important : Changement dans le mode de fonctionnement de l'écocentre

En 2023, 15 549 clients ont passé les portes de l'écocentre et un plus grand nombre est attendu en 2024. Donc, afin de rendre les lieux sécuritaires et d'assurer le bon fonctionnement de l'écocentre pour les utilisateurs et le personnel de la municipalité, le terrain sera divisé en deux zones, soient : une zone **réception-déchargement** des matières recyclables et une **zone réemploi** réservée pour la vente d'articles usagés.

À partir du mardi 12 mars 2024, **aucune vente** ne sera faite dans la zone réception-déchargement et les clients de la zone réemploi n'y auront pas accès ni à pied ni en véhicule. En fin de journée, les employés procéderont au tri des matières réutilisables dans la zone réception-déchargement et elles seront déposées dans la zone réemploi pour la vente le jour ouvrable suivant.

### Étapes à suivre :

1. Avant de vous présenter sur le site de l'écocentre, nous vous demandons de **bien trier vos matières recyclables** en les regroupant par localisation du # 1 au # 18;
2. Vous devez obligatoirement vous arrêter au bureau d'accueil et **présenter, à chaque visite et durant toute l'année**, une preuve de résidence **valide** pour obtenir la gratuité offerte aux citoyens des municipalités de l'entente intermunicipale.

Voici les preuves de résidence valides de l'année en cours :

- Compte de taxes ou bail locatif
- Compte d'électricité
- Permis et certificats
- Permis de conduire avec une adresse locale
- Compte de télécommunication



### HORAIRE 2024

	Horaire estival (1)	Horaire hivernal (2)
<b>Lundi</b>	Fermé	Fermé
<b>Mardi</b>	9 h à 16 h	Fermé
<b>Mercredi</b>	12 h à 17 h	Fermé
<b>Jeudi</b>	12 h à 17 h	Fermé
<b>Vendredi</b>	9 h à 16 h	Fermé
<b>Samedi</b>	9 h à 16 h	9 h à 15 h
<b>Dimanche</b>	Fermé	Fermé

- (1) **Saison estivale** : Du mardi suivant le deuxième samedi de mars au premier samedi de décembre.
- (2) **Saison hivernale** : Du deuxième samedi de décembre au deuxième samedi de mars.

**FERMÉ** : Mardi 2 avril 2024 (Pâques)  
Mardi 21 mai 2024 (Fête des Patriotes)  
Mardi 2 juillet 2024 (Fête du Canada)  
Mardi 3 septembre 2024 (Fête du travail)  
Mardi 15 octobre 2024 (Action de grâce)  
Samedi 28 décembre 2024 et 4 janvier 2025



- Portez des vêtements et des chaussures sécuritaires;
- Apportez le matériel nécessaire pour le déchargement manuel de vos matières (pelle, gants, couteau, etc.);
- Amenez quelqu'un avec vous si vous pensez avoir besoin d'aide. Le préposé n'est pas tenu de trier et décharger vos matériaux. Cependant, il vous informera et vous guidera.

Ligne INFO-ÉCOCENTRE : 418 234-6312 (mardi au samedi)

Courriel : [ecocentre@lislet.com](mailto:ecocentre@lislet.com)

Pour plus d'informations, consultez le [www.lislet.com](http://www.lislet.com)

**La Municipalité de L'Islet se réserve le droit d'imposer une limite aux résidents dans des cas spéciaux.**

## # 1 Réemploi

- Meuble – Miroir – Outil
- Article de sport – Vélo
- Article de cuisine
- Jouet – Jeu
- Article en bon état



## # 9 Déchets \$

- Sac de laine minérale
- Styromousse isolation
- Tuyau ABS – PVC
- Caoutchouc – Bâche
- Déclin de vinyle



## # 2 RDD



Résidus domestiques dangereux

- Batterie – Huile
- Peinture – Pile
- Gaz propane < 30 lb – Amiante
- Fluorescent – Extincteur



## # 10 Distribution de compost (gratuit)

- Résident de L'Islet (seulement)
- Maximum de 40 litres par adresse et par année



## # 3 Matériaux de construction

- Avec bardeau d'asphalte \$
- Fenêtre – Miroir – Gypse
- Porte vitrée – Toilette
- Céramique – Porcelaine
- Tuile acoustique – Thermos



## # 11 Vacant

- Item (à venir)

## # 4 Bois

- Bois peint – Planche
- Contreplaqué – Préfini
- Panneau d'aggloméré
- Mélamine – Treillis en bois
- Plancher flottant



## # 12 Vacant

- Item (à venir)

## # 5A Plantes nuisibles

- Renoué du Japon (bambou)
- Berce du Caucase
- Impatiente de l'Himalaya
- Salicaire pourpre
- Roseau commun



## # 13 Pneus sans jantes

- Pneu d'auto et camion  
Diamètre 42 pouces (106 cm) et moins
- Avec jantes : à l'accueil



## # 5B Encombrants \$

- Divan – Sofa
- Matelas
- Douche – Bain en PVC
- Tapis – Prélart



## # 14 Résidus verts

- Branches – Sapin de Noël
- Feuillages de cèdre, Gazon
- Feuilles mortes, Brindilles
- Résidus de jardin



## # 6 Tubulure d'érable

- Tuyau 5/16 et 3/8 pouce avec chute – Tuyau maître-ligne
- Aucun métal (broche-collet-vis)



## # 15 Terre remplissage (Petit matériel)

- Pierre < 8 pouces (20 cm)
- Sable de rue – Bran de scie
- Couenne de pelouse



## # 7 Métaux ferreux

- Laveuse – Sécheuse – Tuyau
- Poêle électrique – Barbecue
- Chauffe-eau – Bain en fonte
- Article avec du métal



## # 16 Asphalte

- Asphalte seulement



## # Section B Produits agricoles et réfrigérants

- Plastiques agricoles – Ficelles
- Sacs de moulée – Sacs de litière
- Appareils réfrigérants (réfrigérateur – congélateur – air climatisé)

## # 17 Béton

- Béton – Brique
- Tuyau de grès



## # 8 Recyclage bac bleu \$

- Papier – Carton – Bouteille
- Bouteille – Pot
- Plastique recyclable seulement



## # 18 Terre remplissage (Gros matériel)

- Cendre
- Souche d'arbre
- Pierre > 8 pouces (20 cm)
- Arbuste avec racine



Les vêtements et le matériel électronique seront déposés à la sortie, en fin de parcours, aux endroits indiqués.

\$ : des frais s'appliquent